

**CYPRÈS
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**CUPRESSUS SEMPERVIRENS
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Cupressus sempervirens ad praeparationes homoeopathicas

DÉFINITION

Rameau feuillé, frais, portant des cônes non matures de *Cupressus sempervirens* L.

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques décrits en identification.

Odeur de térébenthine.

IDENTIFICATION

Rameau court, cylindrique, très souvent ramifié à angle droit, portant des ramilles à section quadrangulaire ou sub-arrondie. Feuilles persistantes, réduites à de petites écailles, vert sombre, triangulaires, opposées, glanduleuses sur le dos, imbriquées sur quatre rangs et appliquées contre la tige qu'elles recouvrent entièrement. Jeune cône arrondi, vert, luisant, d'environ 2 à 3 cm de diamètre, composé d'une dizaine d'écailles ligneuses, charnues et élargies au sommet, opposées en croix, mucronées à leur centre.

ESSAI

Éléments étrangers (2.8.2) : au maximum 5 pour cent.

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au minimum 40,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère de cyprès préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir du rameau feuillé, frais, portant des cônes non matures de *Cupressus sempervirens* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Teneur : au minimum 0,06 pour cent *m/m* de flavonoïdes totaux, exprimés en cupressoflavone ($C_{30}H_{18}O_{10}$; M_r 538,5).

CARACTÈRES

Aspect : liquide brunâtre.

Odeur résineuse.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 10 mg de β -sitostérol R et 10 mg d'acide oléanolique R dans 10 mL de méthanol R.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : acétone R, chlorure de méthylène R (5:95 V/V).

Dépôt : 20 μ L, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection : pulvérisez la solution d'aldéhyde anisique R. Chauffez à 100-105 °C pendant 10 min. Examinez à la lumière du jour.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Haut de la plaque	
-----	Une bande violacée
β-sitostérol : une bande violacée	Une large bande violacée
-----	Une à deux bandes violacées
Acide oléanolique : une bande violacée	Deux bandes violacées
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,5 pour cent m/m.

DOSAGE

Spectrophotométrie d'absorption dans l'ultraviolet et le visible (2.2.25).

Solution mère. Dans une fiole jaugée de 100,0 mL, introduisez 10,00 g de teinture mère et complétez à 100,0 mL avec de l'éthanol à 60 pour cent V/V R.

Solution à examiner. Dans une fiole jaugée de 25,0 mL, introduisez 2,0 mL de solution mère, ajoutez 2,0 mL d'une solution de chlorure d'aluminium R à 20 g/L dans le méthanol R. Complétez à 25,0 mL avec le méthanol R.

Liquide de compensation. Dans une fiole jaugée de 25,0 mL, introduisez 2,0 mL de solution mère et complétez à 25,0 mL avec le méthanol R.

Après 25 min, mesurez l'absorbance de la solution à examiner à 401 nm, par comparaison au liquide de compensation.

Calculez la teneur pour cent m/m en flavonoïdes totaux, exprimés en cupressoflavone, à l'aide de l'expression :

$$\frac{A \times 1250}{227 \times m}$$

en prenant 227 comme valeur de l'absorbance spécifique de la cupressoflavone à 401 nm.

A = absorbance de la solution à examiner à 401 nm,

m = masse de la prise d'essai de teinture mère, en grammes.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.